.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE L'ASSOCIATION BURROK DIAK

PRENOM : OUSMANE

NOM : SANE

Email : ousmanesane75@yahoo.fr

PAYS : SENEGAL

VILLE : SEDHIOU

TELEPHONE : +221 77 241 99 65

NOM DE L'ORGANISATION : ASSOCIATION BURROK DIAK

OUI, me contacter pour recevoir des informations sur notre Association .

OUI, tous les membres de l'Association BURROK DIAK ont plus de 18ans y compris le Président OUSMANE SANE.

NOM DE L'IDEE : PROGRAMME DE SOUTIEN ET D'APPUI AUX ORGANISATIONS DE FEMMES DE L'ARRONDISSEMENT DE KARANTABA DANS LE DEPARTEMENT DE GOUDOMP.

Cette idée sera développée en Afrique de l'Ouest, au Sénégal plus précisément dans la région de sédhiou si elle est soutenue par les Experts de votre Association.

Le programme que nous vous proposons est un programme de soutien et d'appui aux organisations de femmes de l'Arrondissement de Karantaba.IL vise à la restructuration et à la redynamisation des organisations de femmes .L'organisation de femme est le noyau central du programme.IL sera crée au niveau de chaque collectivité locale un cadre local de concertation des organisations de femmes(CLCOF) qui est un lieu d'échange et d'orientation des politiques. Ces femmes pauvres, sont confrontées non seulement à un manque d'organisation, de formation, financement, mais surtout à un réel problème d'accès au foncier.

Notre programme (PSAOF) contient trois composantes clés que sont le Conseil Rural, le Cadre local de concertation des organisations de femmes et l'OF où gravitent les entreprises, bailleurs, chefs de villages, éleveurs, services techniques de l'Etat, et les organisations communautaires de base. Toutes les activités se dérouleront sous la supervision du Représentant de l'Etat. Ensuite les OF seront appuyées par le CLCOF pour la confection des pièces administratives, leur formation et le financement de leurs activités à travers des micro crédits remboursables. L'enveloppe prévue pour

cette phase est de 60millions de francs CFA. Les OF mettront en place une caisse de Sécurité Sociale, un système d'assurance et une Mutuelle de Santé avec d'autres partenaires, l'enveloppe prévue pour leur apport est de 5millions de francs CFA .Pour les activités de plaidoyer et de protection civile, nous prévoyons une enveloppe de 5 millions de francs CFA.

Les femmes de l'Arrondissement de Karantaba sont pour la plupart pauvres, dépourvues de ressources car étant victimes d'exclusion dans les politiques publiques, n'ayant pas accès à la bonne information. Ce qui fait qu'elles ne peuvent pas accéder à la terre, ni aux différents guichets de financement. Et c'est à elles que reviennent toutes les charges des enfants.

Notre programme de soutien et d'appui aux organisations de femmes présente une innovation, parce qu'il permet de poser deux points : le leadership féminin et l' accès de la femme à la terre. Dans la société ou nous vivons, le pouvoir appartient aux hommes et le foncier également. Les femmes sont traitées comme des esclaves et ne bénéficient pas d'aucune propriété privée pour entreprendre des initiatives. Ce programme est une chance pour les femmes de faire entendre leurs voix et de devenir des femmes entreprenantes. Il permet de faire respecter- la parité et de repenser la politique agraire.

Les barrières notées au règlement de la pauvreté des femmes de l'Arrondissement de Karantaba concernent le problème de l'accès à la terre et celui de la liberté d'expression. Pour contourner ces obstacles majeurs, des solutions sont envisagées au niveau de l'Association Burrok Diak qui se chargera de l'accompagnement du projet. Les organisations de femmes ainsi financées pourront au même titre que les hommes faire des demandes d'affectations de parcelles au niveau des collectivités locales, et avec la parité respectée les femmes figureront sur les listes électives. De ce fait leurs voix seront entendues partout.

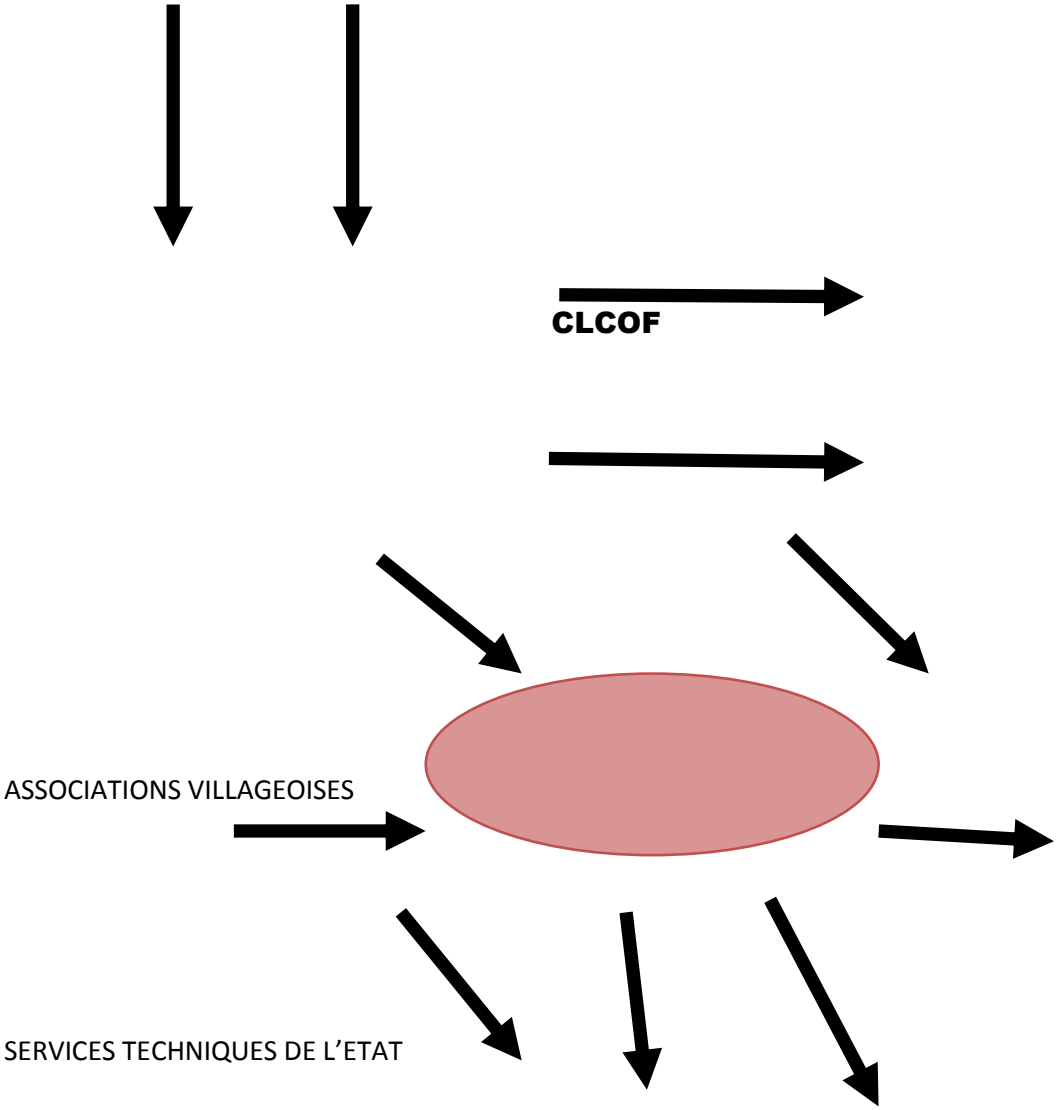
Les trois premières étapes que nous allons développer pour dérouler ce programme sont les suivantes : le diagnostic participatif à travers une assemblée générale au niveau de chaque collectivité locale présidée par les autorités locales, le recensement des organisations de femmes, la formation des membres des OF dans les secteurs suivants(maraichage ,élevage, teinture, savonnerie locale, couture, commerce, micro finance, gestion, poterie, transformation de céréales, fabrications de produits cosmétiques et parfums traditionnels ,arboriculture fruitière, exploitation du sel, reboisement).Nous tiendrons des sensibilisations non seulement dans les médias mais aussi dans les fêtes , cérémonies publiques et les activités récréatives de jeunesse.

Les trois principales parties prenantes qui vont contribuer au succès du programme sont le Conseil Rural, le CLCOF et les chefs de village. Il ne doit pas avoir de hiatus entre le Conseil Rural, le CLCOF et les chefs de villages. Ces trois composantes doivent travailler en synergie .Avant chaque affectation de parcelle par le Conseil Rural, la commission domaniale doit recueillir l'avis des chefs de villages afin d'éventuels conflits fonciers. Le dialogue et la concertation permanente doit s' installer entre ces trois acteurs. Les rapports entre le Conseil Rural et le CLCOF sont réciproques et fructueux.

ILLUSTRATION DE NOTRE IDEE AU NIVEAU DE L'ASSOCIATION BURROK DIAK :

REPRESENTANT DE L'ETAT

SOUS-PREFET



SECTEUR PRIVE, ENTREPRISES